

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 12 Décembre 2024
Salle du conseil**

Procès-verbal

Date de convocation : 6 Décembre 2024

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, adjoints ; Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Olivier TURLAIS, Gladys RÉVEILLÈRE

Absents : Laurent BOSSOREIL, donne pouvoir à Damien GRELLIÉ

Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Le PV du 14 Novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

1) Tarifs communaux 2025 les prix des locations des salles municipales et des concessions du cimetière ont été revus avec une hausse de 1%. Le détail des tarifs paraîtra dans le bulletin municipal de 2024, distribué mi-janvier. Un nouveau flyer de communication sur la MCL sera réalisé prochainement.

2) Rénovation énergétique de la Maison Commune des Loisirs Le Lys, le conseil valide à l'unanimité l'avant-projet sommaire pour un coût de 174 228,00 € TTC.

3) Convention de cession 2025 de la SPAA, le conseil adhère à la convention sur la modalité de recueillir les animaux et accepte la contribution financière de 248,80 € H.T soit 0,20 € H.T par habitant.

4) Décision modificative n°5 Budget principal, un virement de crédits est nécessaire entre chapitre pour le paiement des factures à venir avant la fin de l'exercice 2024 :
Des Chapitres 65 et 12 vers le chapitre 11 pour un montant de 18 000 €.

5) Avis sur Installations Classées, le conseil donne un avis favorable à l'augmentation de la capacité de production de l'activité fromagère de la société Fromagerie de Vihiers à Lys-Haut-Layon.

6) Lotissement Le Lys, Suite à la modification du projet initial du lotissement portant de 14 lots à 21 lots. Le conseil valide le nouveau chiffrage du cabinet AIRGEO d'un montant de 3 850,00 H.T.

7) Contrat d'assurance Groupe pour les risques statutaires 2025/2027, le conseil n'a pas retenu l'offre du centre de gestion auprès de Groupama et opte pour la proposition YVELIN.

8) Superette Proxi, la commune achète le fonds de commerce pour un montant de 15 000 € en sachant que le montant des loyers impayés au 31/12/2024 sera déduit de cette somme. Des réflexions sur le devenir sont en cours afin de garder notre commerce de proximité.

9) Vente de Terrain, le conseil accepte de vendre une bande d'environ 205 m² issue de la parcelle C n°0001 en limite de la propriété de Mr et Mme FRAPPREAU Pascal au prix de 7,50/m². Il prendra également à sa charge les frais de bornage et les frais de notaire.

10) Attribution subvention piste cyclable, dans le cadre du soutien aux projets cyclables des territoires mis en place par le département, concernant l'aménagement d'une piste cyclable reliant le centre bourg de Montilliers jusqu'à l'entreprise GROLLEAU et au stade, une subvention d'un montant de 33 600 € a été accordée en faveur de la réalisation de cette opération. Le conseil valide la signature de la convention par Mr le maire.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

Le Coin de la Rue : le centre social le Coin de la Rue va recevoir une subvention exceptionnelle de la CAF et de Cholet Agglomération pour lui permettre de rééquilibrer son budget.

Projet MAM : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre le projet de réhabilitation de l'ancienne cantine en MAM quel que soit la décision de la Maison des Lucioles.

Retour sur les Portes Ouvertes de Banque alimentaire : 135 familles accueillies au sein des nouveaux locaux qui fonctionnent sur le principe d'une Epicerie dirigée avec une participation financière des familles. L'association compte 38 bénévoles.

Espace-Verts : la commission a validé un devis pour remplacer la haie de l'école et pour diverses plantations au niveau de la MCL, du Lavoir auprès des Pépinières SAS RIPAUD de Montagne s/ Sèvre pour un montant de 1 173,92 € T.T.C. L'étude est toujours en cours pour l'achat d'un robot de tonte.

Service Economie de Cholet Agglomération, des permanences pour notre secteur auront lieu à compter du 06/01/2025 en mairie de Lys-Haut-Layon, le lundi matin de 9h00 à 12h30 et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h00. Prise de RDV auprès de Mme Emeline JAOUSEN au 02.44.09.26.30 ou par mail : ejouen@choletagglomeration.fr

Fêtes et cérémonies : la cérémonie des vœux du maire aura lieu le dimanche 12 décembre 2025 à 10h à la MCL le Lys. L'invitation aux Montéglésiens sera glissée dans le prochain flash info.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le mardi 14 janvier 2024 à 20h30.